

LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GÉNIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS

CHRONIQUE DES VACANCES

L'année dernière, je datais mon article de Saint-Beatenberg, sur la rive droite du lac de Thoune; cette année ce sera d'Isenfluh, toujours dans l'Oberland Bernois, c'est-à-dire dans le royaume de la blanche Jungfrau qui domine toute cette merveilleuse contrée, mais dans son voisinage plus immédiat, au-dessus de la vallée de Lauterbrunnen.

Ce n'est pas cependant sans avoir fait un premier séjour à Saint-Beatenberg que j'ai transporté mes bagages à Isenfluh. Je suis de ceux qui pensent que l'on est tenu à une certaine reconnaissance envers les choses et plus particulièrement envers les pays qui nous ont procuré des heures agréables et des sensations intimes et reposantes. Je lui devais, à Saint-Beatenberg, ce qu'on pourrait appeler une visite de digestion.

Aussi bien je n'avais goûté qu'une partie du poisson, entre queue et tête, pour ainsi dire, n'ayant parcouru que la région moyenne du Guggistrat, au niveau de la route horizontale où sont échelonnés les hôtels. Il me restait donc à visiter le sommet et la base du massif montagneux.

Celui-ci se présente sous la forme d'un grand chameau (qu'il me pardonne la comparaison) qui s'étale sur la rive droite du lac et dont les bosses extrêmes sont le Niederhorn et le Gemenalp-horn. Cette dernière est la plus haute, 2.060 mètres environ; comme on part de 1.150 mètres, c'est une ascension de tout repos, moins de 1.000 mètres, que l'on peut se permettre à tout âge et quel que soit le sexe auquel on appartienne.

C'est donc une petite ascension et en même temps une promenade des plus charmantes; car on s'élève d'abord à travers la forêt et l'on ne tarde pas à atteindre le chemin étroit, presque de plain pied, qui longe le rocher à pic du Känzli et d'où l'on découvre tout le bassin du lac encadré des hautes montagnes qui épaulent le massif de la Jungfrau.

Au bout du rempart de roches, une échanerure s'ouvre sur des prairies, suivies de nouvelles forêts que l'on escalade pour monter par la ligne de plus grande pente vers la partie la moins haute de la crête qui est complètement dénudée; on n'a plus alors qu'à suivre l'épine dorsale ondulée du dromadaire pour atteindre le point culminant de la bosse qui se trouve à l'extrémité nord-est de la montagne.

La vue s'étend alors sur une mer de montagnes dont les ondulations semblent prêtes à immerger notre îlot et là-bas du côté sud s'étend l'incomparable chaîne d'hermine du massif de la reine de l'Oberland!

Après l'ascension, la descente. Il s'agit d'aller visiter Beatenhölz, c'est-à-dire les grottes de Saint-Beatus qui sont situées sur les rives du lac, au bas de la montagne du Guggisgratt. On descend toujours à travers des forêts de sapins égayées d'essences de charmes et de hêtres, avec de larges baies ouvertes dans les encadrements de verdure, sur la profondeur azurée du lac et la blancheur incandescente des glaciers. Nous voilà sur la route qui longe le lac et qui, resserrée entre l'élément liquide et la roche ardue, ne peut se frayer un passage sans entamer, sur plusieurs points, le roc en surplomb ou même pénétrer en tunnel dans la masse rocheuse. Mais si les grottes sont au bord du lac quand on est en l'air, elles sont bien au-dessus quand on est en bas. Il faut faire une nouvelle ascension de 50 mètres d'altitude pour atteindre l'entrée, dont une loggia, de style monastique orne l'accès.

Après une visite à l'anfractuosité qui servit jadis de demeure et d'oratoire à saint Beatus et où le cénobite occupe toujours, en effigie, sa place accoutumée, à côté de sa couche de fagots et de son foyer encore incandescent, la longue théorie des visiteurs s'en-

fourne, à la suite du guide, dans les entrailles souterraines. C'est d'abord un long boyau, lequel monte en côtoyant un torrent qui, lui, préfère descendre naturellement, puis le boyau s'élargit comme un estomac de ruminant, il se rétrécit ensuite, se contourne, se replie sur lui-même, remonte toujours plus haut et, par un dernier détour, vous ramène dans l'artère primitive où l'on se coudoie et rudoie avec la nouvelle équipe ascendante.

Et Isenfluh, direz-vous? C'est que l'on quitte toujours Saint-Beatenberg à regret. Il faut partir cependant. Le funiculaire nous dépose à Beatenbucht où l'on s'embarque sur le lac de Thoune pour Interlaken. Là on prend le chemin de fer de montagne de l'est qui s'enfonce dans la pittoresque vallée de Lauterbrunnen pour atteindre cette localité où il vient se souder à la ligne de Wengen, Wengernalp et Scheidegg qui forme le premier étage de l'ascension électro-mécanique de la Jungfrau.

La montagne d'Isenfluh s'élève en face, de l'autre côté de la vallée. On peut atteindre cette localité soit de Zwiltschinen, où se réunissent les eaux bouillonnantes des deux Lutschines qui descendent des glaciers de la chaîne formidable des Alpes hernoises, soit de Lauterbrunnen qui est le terminus de la ligne. Un sentier de mulet, partant de ce dernier point, s'élève par une pente douce à travers de superbes forêts, traverse le torrent du Saussbach et atteint à 1.150 mètres d'altitude l'hôtel de la Jungfrau, où l'on trouve bon souper, bon gîte et de l'eau fraîche.

Ici, l'on est face à face avec la Jungfrau, car la montagne de Wengernalp qui vous en sépare est pour ainsi dire un contrefort de la reine des Alpes. On aperçoit toute la chaîne depuis l'Eiger jusqu'au Breithorn, qui domine le fond de la vallée de Lauterbrunnen.

Assis confortablement sur la terrasse abritée de l'hôtel, le splendide panorama se développe tranquillement sous vos yeux et l'on ne peut se lasser de le contempler; le matin se fondant presque dans le pâle azur du ciel; à midi, dans sa blancheur éclatante, aux rayons du soleil; le soir sous ses voiles vieux rose dont il est revêtu par les feux incandescents de l'Alpenglühend, et la nuit dans sa pâleur indécise qui forme sur le ciel étoilé une blanche apparition de rêve impossible à décrire.

Mais la masse neigeuse vous attire; on veut s'en rapprocher encore. Un chemin de plain pied conduit d'Isenfluh à la gorge du Saussbach en suivant la crête qui surplombe la vallée de Lauterbrunnen, on traverse le torrent et l'on remonte le flanc de la montagne opposé, on arrive ainsi facilement à travers-bois, toujours en vue de la chaîne des glaciers jusqu'au sommet du funiculaire de Mürren, qui, sur une hauteur de 665 mètres, monte de Lauterbrunnen à Grüttschalp. De ce point, un tramway électrique vous conduit jusqu'à Mürren, à moins que vous ne préfériez faire encore à pied les 4.700 mètres de distance, par la route presque horizontale qui longe la ligne du tramway et d'où l'on découvre successivement les sommets qui se rapprochent de l'extrémité sud de la chaîne.

Mürren, grande station mondaine, pourvue de superbes hôtels, est à l'altitude de 1.650 mètres sur un promontoire qui s'avance en face de la vallée même de la Jungfrau. On découvre la chaîne depuis l'Eiger jusqu'au Breithorn et plus loin jusqu'au Tschingelhorh. Il semble qu'il suffit d'étendre le bras pour plonger la main dans les neiges de la Jungfrau, car on n'en est pas éloigné de plus de 4 kilomètres à vol d'oiseau. Si l'on veut contempler la Jungfrau dans sa plus grande splendeur, embrasser d'un coup d'œil la plus grande étendue de chaîne et jouir au maximum de l'intensité du spectacle grandiose, il faut aller et s'arrêter à Mürren...

Mais déjà comme un torrent de la montagne, le temps heureux des vacances s'est écoulé, il faut reprendre la chaîne et abandon-

ner celle des monts. Mais de ce pays de rêve il reste le souvenir de douces et apaisantes impressions, de ces sensations intimes et imprécises que nous ressentons peut-être mieux que les autres races, mais que les Allemands sont aussi plus aptes à exprimer. Je ferai mieux connaître ma pensée en reproduisant la traduction, que j'ai essayée, d'une poésie allemande trouvée dans une revue du salon de l'hôtel :

LE PORTRAIT

*Tout est silencieux et la porte est bien close.
Toujours là ton portrait sur ma table repose,
Les ors du crépuscule et la fraîcheur du soir
Se sont fondus pour toi dans un calme rigide
Comme les eaux des mers au tranquille miroir
Dont la nappe s'étend sans un frisson de ride.*

*Les ombres de la nuit épandent leur langueur,
On ne voit plus déjà dans la pâle lueur
Apparaître les tons effacés de l'image.
On perçoit seulement l'indomptable fierté
Et la perfection, la royale beauté,
Le charme exquis et la splendeur de ton visage.*

*Et l'on voit seulement dans la masse du gris
Uniforme, estompé comme un fond de lavis,
La forme délicate et souple qui se penche;
Et le soudain éclair jaillissant de tes yeux
Et de la bouche arquée aux plis harmonieux
Met à l'obscurité sa seule clarté blanche.*

*La robe et la dentelle ont pâli plus encor,
Bien pâle aussi la main que cerce l'anneau d'or
Et pâles les sourcils tracés en traits d'ébène;
Et aussi le regard si lointain et si clair
De tes yeux où le jour fait briller un éclair
A pâli dans le gris de cette ombre incertaine.*

DARYMON.

CONCOURS

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE L'ARRONDISSEMENT DE TRÉVOUX

CONSTRUCTIONS RURALES

La Société d'agriculture de l'arrondissement de Trévoux, dans le but de développer le bien-être du personnel et des animaux dans les fermes et de faciliter l'exploitation, organise, sous le patronage du Conseil général et de M. le Préfet du département de l'Ain, un concours de constructions rurales entre les personnes s'intéressant à cette question, principalement les architectes, géomètres, entrepreneurs, etc., habitant les départements suivants : Ain, Jura, Rhône, Saône-et-Loire.

Il pourra être attribué pour ce concours :

Premier prix, une somme de 600 francs et une médaille de vermeil.

Deuxième prix, une somme de 400 francs et une médaille de vermeil.

Troisième prix, une somme de 300 francs et une médaille d'argent.

Quatrième prix, une somme de 200 francs et une médaille de bronze.

Et des médailles de bronze.

Chaque concurrent devra remettre son projet avant le 15 novembre 1911, soit au professeur d'agriculture de l'arrondissement de Trévoux, soit à l'ingénieur des améliorations agricoles, 49, cours Morand, à Lyon.

Le projet ne portera aucune signature, mais seulement une devise ou épigraphe, répétée sur un pli cacheté joint à l'ouvrage et contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Les plis cachetés correspondant aux projets primés ou médaillés seront ouverts par la Commission chargée de juger le concours.

Les projets primés deviendront la propriété de l'Etat.

Chacun d'eux comprendra autant que possible les pièces ordinaires nécessaires pour l'adjudication, c'est-à-dire : 1° Un cahier

des charges; 2° un avant-métré; 3° une analyse des prix; 4° un détail estimatif; 5° des dessins; 6° un mémoire explicatif. Cette pièce, destinée à justifier les dispositions adoptées dans le projet, est de la plus grande importance.

Les pièces dessinées seront établies sur papier calque et aux échelles suivantes : 1/100^e pour les plans d'ensemble, 1/50^e ou 1/20^e pour les plans de détail.

Le jury comprendra huit membres nommés par M. le Ministre de l'Agriculture; il se réunira à Bourg du 1^{er} au 10 décembre. Les prix seront décernés avant le 25 du même mois.

On peut se procurer le programme chez M. C. Maitrot, ingénieur des améliorations agricoles, cours Morand, 49, Lyon.

LES TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

A LYON EN 1910¹

1° Travaux publics

Comme nous l'avons fait jusqu'ici, nous commencerons cette modeste étude en donnant les chiffres qui concernent les travaux mis en adjudication par les différents services administratifs pendant l'année 1910, en rappelant préalablement que ceux relatifs aux communes ressortissant à la Chambre de commerce de Lyon ne peuvent être établis qu'en consultant un très grand nombre de documents qu'il est impossible de réunir au complet. Il s'ensuit fatalement que la somme indiquée pour les travaux de ce compartiment est certainement et sensiblement inférieure au montant réel des travaux mis en adjudication.

Les autres chiffres que nous donnerons peuvent, à notre avis, être considérés comme exacts, car ils nous sont fournis par les services intéressés eux-mêmes, ou puisés dans les documents officiels.

Voici le détail des travaux mis en adjudication pendant l'année 1910 :

1° Pour la ville de Lyon :			
Travaux neufs et travaux d'entretien, ensemble	6.900.478	25	
2° Pour le département du Rhône :			
Travaux neufs et travaux d'entretien, ensemble	1.395.420	99	
3° Pour l'Administration des ponts et chaussées :			
A. Service du Rhône entre la frontière suisse et la mer :			
Travaux neufs.	284.112	23	
Travaux d'entretien.	891.278	23	1.175.390 46
B. Service de la Saône dans la traversée de Lyon :			
Travaux neufs.	"	"	"
Travaux d'entretien.	63.659	15	63.659 15
C. Service spécial de la Saône :			
Travaux neufs.	7.787	58	
Travaux d'entretien.	21.302	60	29.090 18
D. Service des chemins de fer et routes :			
Travaux neufs.	20.554	73	
Travaux d'entretien.	304.545	40	325.100 13
4° Pour le Génie militaire :			
Direction de Lyon :			
Travaux neufs.	80.700	"	
Travaux d'entretien.	151.600	"	232.300 "
5° Pour l'Artillerie :			
Direction de Lyon :			
Travaux neufs (ressortissant actuellement au génie)	"	"	"
Travaux d'entretien.	3.740	"	3.740 "
6° Pour l'Atelier de construction de Lyon :			
Travaux neufs.	34.247	05	
Travaux d'entretien.	80.293	28	114.540 33
A reporter.	10.239.719	49	

¹ Extrait du *Compte rendu des Travaux de la Chambre de Commerce de Lyon*, année 1910, qui vient d'être publié.

<i>Report</i>	10.239.719 49
7° Pour les villes et communes ressortissant à la Chambre de commerce de Lyon :	
Travaux neufs et travaux d'entretien, ensemble	784.474 48
8° L'Etat a mis en 1910 en adjudication les travaux d'entretien des bâtiments militaires s'élevant à	281.500 »
Ce qui donne un total général de	<u>11.305 393 97</u>

Ce compartiment des travaux que nous appellerons « officiel » avait atteint pour l'exercice précédent le chiffre de 16.776.618 fr. 45; l'année 1910 donne donc une diminution de 5.471.224 fr. 48 ou 32,61 0/0.

Malgré cette diminution, le chiffre des travaux mis en adjudication au cours de l'année dernière reste encore très élevé; il ne faut pas oublier que, comme nous l'avions signalé d'ailleurs, le chiffre de l'année 1909 n'avait jamais été atteint, à beaucoup près, depuis que nous faisons notre étude annuelle. Si l'importance des travaux dont il s'agit est encore aussi grande, c'est parce que l'année 1910 a vu mettre en adjudication certains travaux importants, compris dans le programme pour la réalisation duquel la Municipalité de la ville de Lyon a contracté un emprunt de 35 millions de francs.

Si nous comparons entre eux les chiffres des années 1909 et 1910, il nous sera permis de constater que :

La ville de Lyon, qui avait mis en adjudication, en 1909, pour 12.693.592 fr. 90 de travaux, n'en a adjugé que pour 6 millions 900.478 fr. 25 en 1910, ce qui fait une diminution de 5 millions 793.114 fr. 65, supérieure à la diminution totale que nous avons constatée plus haut pour l'ensemble de ce compartiment.

Il y a, par contre, une augmentation importante : 1 million 109.321 fr. 74 sur les travaux mis en adjudication pour le département du Rhône.

Le total fourni par les différents services de l'Administration des ponts et chaussées est de 1 593.239 fr. 92 pour 1910, contre celui de 1.694.844 fr. 73 atteint en 1909, soit une diminution de 101.604 fr. 81.

C'est également une diminution de 52.639 fr. 49 qui est donnée par les chiffres concernant le Génie militaire, l'Artillerie et l'Atelier de construction : 350.580 fr. 33 contre 403.219 fr. 82.

En ce qui concerne les villes et les communes ressortissant à la Chambre de commerce de Lyon, nous avons atteint, pour 1909, un total de 1.688.561 fr. 75 : nous n'arrivons qu'à 784.474 fr. 48 pour 1910 et avons donc 904.387 fr. 27 de moins.

Enfin l'Etat, qui ne figurait pas à notre tableau de l'année dernière, se trouve inscrit à celui de 1910 pour 281.500 francs, représentant les travaux d'entretien des bâtiments militaires mis en adjudication au cours de ladite année.

Après ces travaux, nous passerons à l'examen de ceux exécutés par les principales Administrations de notre ville. La *Compagnie des omnibus et tramways de Lyon* a dépensé au cours de l'année dernière :

1° Pour travaux neufs	2.139.734 90
2° Pour réparations et entretien.	560.744 95
Soit au total	<u>2.700.479 85</u>

Le chiffre des dépenses pour ses travaux n'avait été que de 2.078.120 fr. 76 en 1909; la différence en faveur de 1910 est donc assez importante (622.359 fr. 09).

Pour la *Compagnie des chemins de fer de l'Est de Lyon*, nous n'avons à enregistrer, pour 1910, que 26.244 fr. 46 de travaux neufs et 80.916 francs pour travaux de réparations et d'entretien, ensemble 107.160 fr. 46 contre 221.179 fr. 54, donnant une diminution de 120.019 fr. 08.

Nous n'avons plus à parler de la *Compagnie du chemin de fer de Lyon-Saint-Paul à Fourvière et à Loyasse*, qui a été absorbée par la *Compagnie des omnibus et tramways de Lyon*, et, pour la dernière fois, donnons les chiffres concernant la *Compagnie du chemin de fer de Fourvière et Ouest-Lyonnais*, car elle va avoir

le même sort; ses dépenses en travaux se sont élevées, l'année dernière, à un total de 301.414 francs, dont 13.500 francs pour travaux neufs et 287.914 francs pour réparations et entretien; le total avait, pour l'année précédente, été de 410.070 fr. 75.

Les travaux se sont très sensiblement ralentis sur la partie du réseau de la *Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée* comprise dans le ressort de la Chambre de commerce de Lyon.

La nouvelle gare des Brotteaux et la ligne de Lozanne à Givors sont achevées; il n'y a plus actuellement, comme grands travaux en cours d'exécution, que la continuation du doublement des voies entre Lyon et Chasse et la construction de la nouvelle gare de la Croix-Rousse.

Voici les chiffres fournis par les différents arrondissements de la *Compagnie* qui nous intéressent :

<i>IV^e Arrondissement :</i>	
Montant des travaux neufs exécutés.	551.078 44
<i>V^e Arrondissement :</i>	
Montant des travaux neufs	370.000 »
Montant des réparations et entretien	520.000 » 890.000 »
<i>VII^e Arrondissement :</i>	
Montant des travaux neufs exécutés.	25.000 »
<i>XII^e Arrondissement :</i>	
Montant des travaux neufs exécutés.	1.161.200 »
Ils donnent un total de	<u>2.627.278 44</u>

Il ne nous a été possible, comme les années précédentes, d'avoir le montant des travaux de réparations et d'entretien que pour le V^e arrondissement seulement; nous ne pouvons que le regretter, car les trois autres arrondissements consacrent assurément à ces travaux des sommes importantes qu'il serait intéressant de voir figurer ici.

Le total de 2.627.278 fr. 44, auquel nous arrivons ci-dessus, est inférieur de 2.480.002 fr. 55 à celui que nous avait donné l'année 1909 et qui était de 5.107.280 fr. 99.

L'*Administration des Hospices civils de Lyon* a dépensé, pendant l'exercice dernier, 651.000 francs pour l'exécution des travaux neufs et 360.000 francs pour réparations et entretien; au total 1.011.000 francs contre 643.300 francs, d'où une augmentation de 367.700 francs.

Les travaux neufs exécutés, en 1910, par la *Société lyonnaise des forces motrices du Rhône (Compagnie de Jonage)* se sont élevés à 849.034 francs et les travaux de réparations et d'entretien à 123.000 francs, ce qui constitue un total de 972.034 francs, en augmentation de 549.119 francs sur celui de 1909, qui n'avait été que de 422 915 francs.

La *Compagnie du gaz de Lyon* a fait exécuter des travaux neufs dont l'importance a été de 3.380.109 fr. 23, dépassant de 1.596.550 fr. 97 le chiffre atteint en 1909, qui n'avait été que de 1.783.558 fr. 26.

Comme les années précédentes, il ne nous a pas été donné de connaître l'importance des travaux de réparations et d'entretien exécutés par cette *Compagnie*.

En additionnant les dépenses en travaux divers effectués par les Administrations que nous venons d'énumérer, nous arrivons à un total de 11.090.475 fr. 98 pour l'année 1910, contre 11.079.225 fr. 30 qu'avait donnés ce même compartiment l'année précédente; il est difficile à des chiffres de cette importance de se toucher de plus près, puisque la différence n'est que de 0,182 0/0 en faveur de 1910.

D'autre part, ce total vient confirmer de la façon la plus absolue combien nous avons raison d'annoncer dans notre étude, l'année dernière, que nous prévoyions pour celle qui la suivrait une grande activité de ce compartiment; nous croyons pouvoir annoncer que cette activité se continuera en 1911.

En tenant compte que le chiffre concernant les travaux exécutés par la *Compagnie des chemins de fer P.-L.-M.* a baissé de 2.480.000 francs en 1910, on constate que les chiffres concernant les autres Administrations ont fourni, dans leur ensemble, une augmentation de 2 millions et demi en chiffres ronds.

2° Constructions industrielles

La situation de ce compartiment s'est légèrement améliorée au cours de l'année dernière; toutefois, elle est encore loin d'être brillante.

On a construit quelques usines nouvelles, surtout dans la périphérie de Lyon, et quelques-unes ont été agrandies; la plupart de ces constructions sont dues à l'utilisation de la force motrice électrique qui nous est apportée des Alpes dauphinoises.

Il ne nous paraît pas douteux que la légère amélioration, que nous avons eu le plaisir de constater au cours de l'année dernière,



STATUE MONUMENTALE DE SAINT JOSEPH
EN BÉTON ARMÉ
à Espaly, près le Puy (Haute-Loire)

s'accroîtra si l'activité, dont font preuve actuellement les différentes industries, et particulièrement la métallurgie, continue.

La construction du matériel des chemins de fer à voie étroite fournit, en ce moment, du travail en abondance à nos constructeurs; la plupart des usines fabriquant des automobiles travaillent activement: ce sont là des raisons sérieuses d'espérances.

3° Travaux privés

L'amélioration a été beaucoup plus sensible dans ce compartiment; elle l'eût été davantage encore si l'industrie du bâtiment n'avait pas eu l'année dernière à traverser toutes les vicissitudes et toutes les avanies à supporter.

L'année 1910 ne lui a, en effet, rien épargné. Après une grève acharnée des ouvriers maçons qui battit, en durée, tous les records connus jusqu'à ce jour et se prolongea durant plus de quatre mois, les travaux avaient dû être repris avec un nombre d'ou-

vriers tout à fait insuffisant; les uns, prévenus par leur Syndicat, étaient restés dans leur pays ou s'étaient dirigés vers d'autres centres; les autres, enfin, étant allés chercher du travail dans la région à la suite de la déclaration de la grève, n'étaient revenus qu'en partie après la réouverture des chantiers.

Ce n'était pas assez; il a fallu que le temps s'en mêlât et que la pluie, dont le ciel nous fut si prodigue au cours de l'année, vint encore entraver considérablement la marche des travaux.

Aussi les constructions privées en cours d'exécution, qui étaient beaucoup plus nombreuses que l'année précédente, sont-elles demeurées partout fort en retard, bien que l'année se soit terminée sans que nous eussions eu de gelées.

Malgré ces circonstances défavorables, le chiffre d'affaires de ce compartiment a été très sensiblement supérieur à celui qui avait été atteint en 1909.

Nos pronostics pour cette branche, comme pour les autres, sont plutôt optimistes pour l'année 1911; nous prévoyons que cette campagne sera sensiblement meilleure que les deux ou trois qui l'ont précédée, et nous terminerons en souhaitant que nos espérances se réalisent largement.

MARTIAL PAUFIQUE.

LA CROIX DU NIVOLET ET LA STATUE D'ESPALY¹

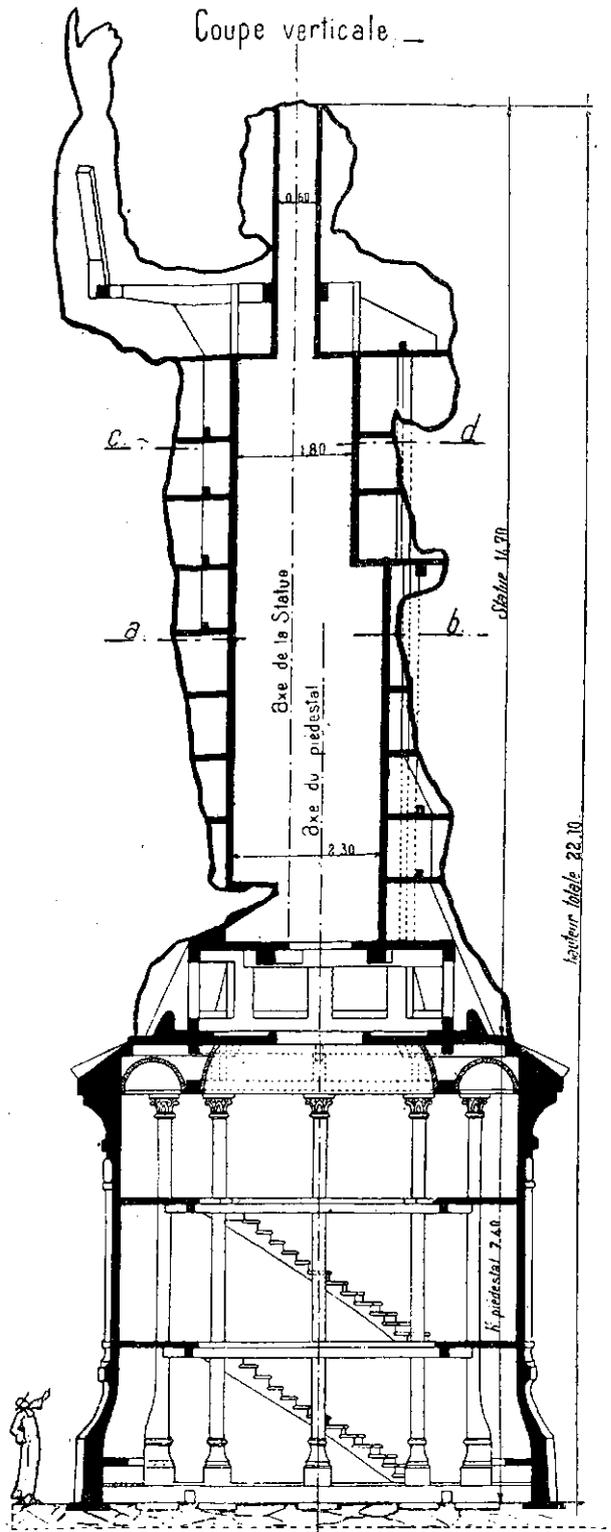
Avril est par excellence le mois des déplacements, des excursions et des voyages. La Savoie et l'Auvergne attirent tout particulièrement. Qui ne connaît la croix du Nivolet, érigée à une altitude de 1.500 mètres environ? Chaque année on la voyait dominant le lac du Bourget, le champ de courses d'Aix-des-Bains; du centre d'une place de Chambéry, au détour d'une rue et de ses boulevards, on la distinguait se détachant sur le ciel bleu. En 1910, elle disparut. Certes, quelque chose manque aux étrangers comme aux habitants. L'année suivante elle reparut plus brillante que jamais, plus élégante; la lorgnette ne décelait plus de haubans. L'ancienne croix en tôle, qui avait été détruite par l'ouragan en décembre 1909, a donc été reconstruite.

Qui ne prend plaisir à considérer la statue de la Vierge placée au sommet de la ville du Puy? On attend qu'elle pointe à l'horizon de la voie ferrée, on se la montre, et il y a toujours un voyageur disposé à raconter qu'elle fut coulée avec le bronze des canons pris à Sébastopol. Tout enfant on eut l'occasion de la voir, de s'en approcher, d'escalader la rampe qui y conduit. Plus tard l'émotion vous gagne aux souvenirs d'autrefois. Quelle surprise cette année! Une autre statue est érigée sur un rocher basaltique, à une petite distance de là, au bourg d'Espaly. C'est le Saint Joseph de Bon Espoir, levant la main droite au ciel et soutenant du bras gauche l'enfant Jésus, qui, posé sur l'établi, est ainsi présenté à la terre.

Croix de Savoie et statue d'Auvergne sont en béton armé, en un matériau indestructible, que le feu du ciel ne brûlera pas, que ne peuvent détruire ni vents, ni pluies, ni rayons ardents du soleil. Avec le ciment armé, pas de rouille, pas de délitement. Loin de moi la pensée que le marbre, le granit et le bronze peuvent être remplacés avantageusement par le ciment armé pour orner places publiques et jardins. Mais, quand il s'agit de pièces monumentales, à voir de très loin, l'effet d'ensemble est tout aussi bien produit, avec une dépense moindre. En tout cas, le ciment armé, plus durable que la fonte, beaucoup plus économique, perpétue ici le souvenir d'un pèlerinage, là un emblème que les générations se légueront. Ce n'est pas une incursion dans le domaine artistique à vrai dire, seulement une application curieuse, un essai audacieux dont le succès pourrait entraîner une méthode nouvelle de restauration et de réfection de statues placées au faite des édifices.

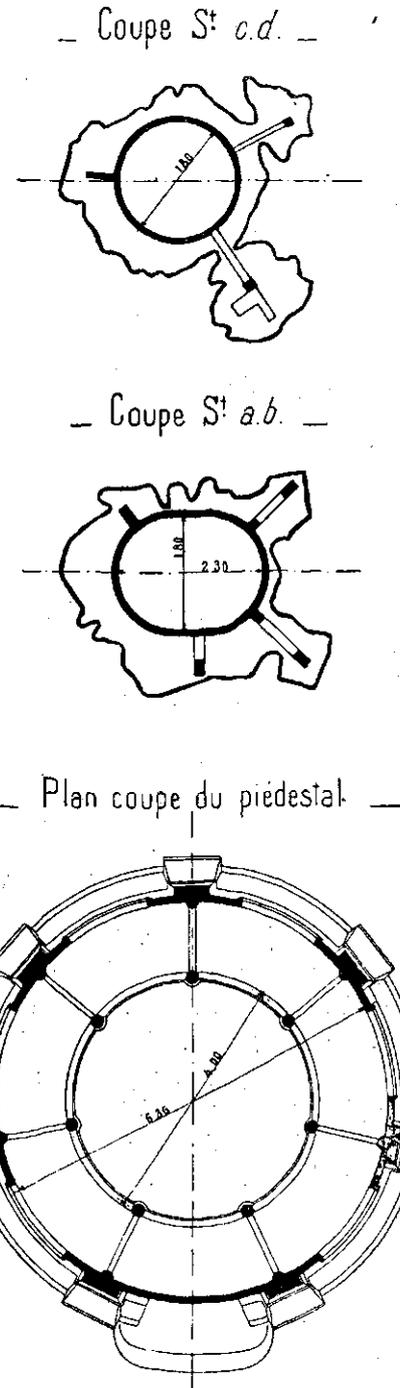
¹ Les clichés de la vue d'ensemble et des coupes de la statue de Saint Joseph d'Espaly nous ont été obligeamment communiqués par notre confrère parisien *le Béton armé*, à qui nous exprimons tous nos remerciements.

La croix du Nivolet, de 18 mètres de haut, aurait pu avoir, sans difficulté, des dimensions plus grandes. Mais le Syndicat d'initiative de Chambéry se contenta de faire reproduire,



dans de meilleures conditions toutefois, celle qui avait été érigée en 1862. Élégance de forme et de silhouette, solidité à toute épreuve, économie : tout est réuni. De plus l'éclat, que la tôle possédait en réfléchissant les rayons solaires, a été obtenu à l'aide d'une cuirasse de feuilles d'aluminium. En somme, on a tenu à copier une œuvre à laquelle on était attaché par habitude. La copie vaut-elle mieux que l'original? M. Blazin, l'ingénieur de la maison Hennebique, auteur du travail en collaboration avec M. Grosse, entrepreneur à Aix-les-Bains, nous avouerait qu'à cinquante ans de distance, le progrès a mis entre les mains des constructeurs pas mal de matériaux propres aux réalisations parfaites.

Plus difficile, originale et inédite fut la statue de saint Joseph, d'une hauteur de 15 mètres. Le vide laissé entre la robe et le piédestal impose un porte-à-faux qu'on n'aurait pas osé avec la pierre. L'équilibre de l'ensemble exigeait des contreforts qu'on a noyés aisément dans les plis de la draperie. Voyez le bras droit! Nul soutien. L'armature inté-



rieure suffit à assurer la position, parce que toutes les parties sont solidaires les unes des autres et que la charge est reportée sur les parois de la cheminée intérieure. J'appelle cheminée le vide central, qui va des nuées sur lesquelles repose le groupe jusqu'à l'extrémité de la tête du saint; vide d'un diamètre variable avec le point considéré. Malgré ce vide, le poids est de 80 tonnes.

On a construit à la façon ordinaire un bloc de béton armé, solidement relié au piédestal, qui constitue la voûte d'une chapelle circulaire aussi haute que large, 8 mètres environ. Sur cette ossature, MM. Chaussat et Tabard ont accroché des blocs de ciment armé, modelés d'après la maquette du sculpteur Besquent. Les contours arrondis et gracieux de la statue et le lys qui grimpe sur l'établi semblent avoir été

taillés par le ciseau du sculpteur dans un énorme bloc de pierre. Montage, ajustage, soudage des plaques, cela n'a l'air de rien quand c'est fini, mais que de soins au cours de l'exécution ! M. Debert seul le sait.

A. TUOTIOP.

PÉROUGES

(SUITE)

Il résulte de cette citation du *Mémorial de l'invasion* que le prince était à Pérouges à cette date.

L'invasion n'eut lieu que onze mois plus tard : nous lisons dans le même *Mémorial* : « Samedi, 10 septembre. — Les nouvelles deviennent, chaque jour, plus alarmantes; on charge un homme de confiance, noble Philibert de Moyria, commandant du château de Pérouges (l'un des plus près de Lyon), de chevaucher hors du pays, pour s'assurer des dispositions de l'ennemi.

« 16 septembre. — Les gens du roi de France ont passé la Saône à la nuit: les Bourbonnais courent dans le pays de Bresse, à Versailleux, au Plantay, à Châtillon-les-Dombes, à Pont-de-Veyle et jusqu'à Lent. Ils pillent et enlèvent tout le bétail.

« Le 18. — Messires de Meximieux et Philibert de Moyria annoncent au Conseil qu'ils ont vu les Bourbonnais passer la Saône en grand nombre. L'artillerie a quitté Lyon.

« Le 20. — Noble Philibert de Moyria s'est présenté au Conseil, venant de prendre des informations certaines sur la marche de l'ennemi. Il raconte que les gens d'armes du roi, passant par la porte de la Lanterne à Lyon pour se jeter sur la Bresse, donnèrent l'assaut au château de Sathonay il y a trois jours. »

C'était probablement Comminges et ses Dauphinois qui s'avançaient conjointement avec l'armée du duc de Bourbon qui ravageait les bords de la Saône, sans doute dans un intérêt personnel de vengeance, dit M. Dufay, dans son opuscule sur l'invasion dauphinoise (Bourg, 1864).

Une lacune de plusieurs pages existe sur le *Mémorial* que nous avons cité; cette lacune fait que le *Mémorial* est muet sur le siège que soutint Pérouges et qui a dû avoir lieu fin septembre et commencement d'octobre; la paix fut conclue par l'entremise du comte de Genève, pendant le séjour de Louis XI à Lyon, dans le courant d'octobre.

« Comminges retira ses troupes de la Bresse, dit M. Dufay, le 24 octobre 1469. Il s'était emparé en six semaines de seize places qui sont : Sathonay, la Cra, Montluel, le Bort, Loyes, Chana, La Pie, Chasseigne, Villars, Marmont, Chasteney, la Falconnière, Bayod, Berens, Glarens, Bezenens. »

Le Bort, dont il est question ici, ne saurait être que le Bourg Saint-Christophe, dont le patois se prononce Le Bort. Chana doit être Chane, dans la plaine de la Valbonne.

« Nous avons vu comment elles étaient défendues; avec quelle insistance on réclamait des secours insuffisants arrivant tardivement ou qui n'arrivaient pas.

« Sathonay fut surpris et enlevé presque sans coup férir. Montanay, Pérouges, firent une sérieuse résistance et réussirent à se garder.

« Loyes fut pris et pillé. Montluel aurait pu mieux se

défendre; ce fait est prouvé par les poursuites qui furent exercées contre les frères Humbert et Antoine Du Bourg, commandant la garnison.

« Le duc de Savoie récompensa la valeur des habitants de Pérouges, en leur accordant par lettres patentes du 14 août 1470, l'exemption, pendant vingt ans, de tous droits de péage, de gabelle, de leyde, de coponage et autres.

« La mémoire de ce siège a été conservée, à Pérouges, dans un texte latin trouvé dans les manuscrits de Guichenon :

« *Perogia Perogiarum urbs imprenabilis. Coquinati Delphinati venerunt et non potuerunt comprehendere illiam; attamen importaverunt portas et gonos cum serris; Diabolus importat illos.* »

« Il résulterait de cette citation que les Dauphinois emportèrent les portes de la ville avec leurs accessoires, sans doute parce que les défenseurs en avaient muré les entrées, et que les vantaux de ces portes étaient restés en dehors des murs. »

Cette explication que donne M. Dufay de l'enlèvement des portes sans que la ville fût prise est parfaitement plausible. Pérouges ne fut pas pris et une de ses portes, la porte d'en bas probablement fut enlevée; elle fut brûlée dans le chemin à 100 mètres du tertre de Saint-Georges où l'on a retrouvé ses débris, et particulièrement plusieurs gros clous semblables à ceux qui existent encore au vantail debout à la porte d'en haut, il y a une trentaine d'années environ.

LA BRÈCHE. — Il existe, à Pérouges, un quartier situé au midi, que l'on appelle : la Brèche, où les remparts offrent, en effet, une solution de continuité; cette brèche a sans doute été faite par l'artillerie des Dauphinois qui pourtant ne réussirent pas à prendre la ville d'assaut.

En ce point de la ville, le sol actuel de la rue des Rondes paraît recouvrir un souterrain, et, sur un certain espace, le pavé de la rue résonne sous les pas comme le ferait une voûte souterraine.

Le même fait se présente d'ailleurs en un certain nombre d'autres points des rues de Pérouges. Relevons, à ce propos, la légende qui veut qu'un souterrain fasse communiquer l'antique place forte avec le château de Meximieux par-dessous la vallée du Longevent.

Cela paraît peu probable, attendu que Pérouges et Meximieux n'ont pas eu souvent les mêmes maîtres. Peut-être la communication des assiégés pérougiens avec le dehors se faisait-elle plutôt avec le petit hameau, plus proche, appelé *la Citadelle*, de l'autre côté de la vallée et où se voient encore des traces de fossés d'enceinte et peut-être même de souterrains? La Citadelle se trouvait exactement en face de l'ancienne tour romaine de Pérouges, qui, voisine du vieux puits, constituait probablement le donjon et le point capital de la place forte. C'en était d'ailleurs le point le plus élevé.

Durant l'automne dernier, à la suite des pluies abondantes, un affaissement circulaire s'est produit dans la rue des Rondes, côté nord-est, en face de la maison Bouvier. Un affaissement encore plus marqué s'était également produit dans le sol de la cave de cette maison. Peut-être se trouve-t-on là sur la trace d'un souterrain qui serait situé, vraisemblablement, dans le prolongement de la place et ferait suite à une ancienne galerie souterraine qui fut comblée il y a déjà de nombreuses années (n° 13 du plan).

[Au moment de donner à l'impression, nous apprenons qu'un nouvel affaissement, encore plus marqué et au même point que le précédent, vient de se produire à nouveau.]

En tout cas, l'hypothèse d'un souterrain destiné à servir, surtout en temps de siège, pour faciliter les communications de la ville investie avec le dehors, n'est point invraisemblable.

Pareil fait se constate notamment dans la cité des Baux où un souterrain, recouvert de dalles, que l'on a mis dernièrement à jour, dans certaines de ses parties, allait jusqu'à l'abbaye fortifiée de Montmajour à 10 kilomètres de là, à travers la plaine de la Crau.

L'INSCRIPTION SUR LA PORTE. — Revenons à l'inscription qui nous fournit le seul détail important de ce siège; elle a été niée par plusieurs écrivains, mais nous venons de voir qu'elle a été tirée d'un manuscrit de Guichenon; c'est sans doute d'après ce manuscrit que Maltebrun dans sa *France illustrée* a pu parler de Péroutes en ces termes élogieux :

A propos de cette inscription, nous voulons relever ici la critique trop aisée qu'on se plaît à en faire en disant d'un air connaisseur, montrant ainsi qu'on a fait ses humanités : « Cela, mais, c'est du latin de cuisine. » Il est évident que ce n'est point du latin de Cicéron et de Virgile. Mais c'est précisément ce qui en fait toute la saveur moyenâgeuse et ce qui est un garant de son authenticité. Le latin de l'inscription de Péroutes ressemble un peu, à ce point de vue, au latin des livres de messe qui, lui non plus, n'est point du latin classique. Le bas latin des premiers siècles du christianisme est déjà bien corrompu; le latin du moyen âge l'est encore bien davantage. Et la langue naïve et imagée, dans laquelle sont célébrés les exploits des Péroutiens, est bien telle que pouvait la



PÉROUTES. — La place de la Halle. Le Tilleul centenaire. A gauche, la maison Valensot.

(Cliché J.-M. Rodet)

« Une inscription qui fut placée au-dessus d'une des portes de Péroutes, et dans laquelle, à la naïve impatience des soucis de la guerre, à la latinité plus naïve encore, il serait peut-être permis de reconnaître l'esprit du bon duc Amé IX lui-même, nous semble assez heureusement caractériser la physionomie placide de ce règne. Il s'agissait d'immortaliser la valeur des habitants de la ville qui avaient repoussé les troupes de Comminges, général au service de Louis XI, alors dauphin de Viennois.

« Voici dans quel style sont célébrés leurs exploits. »

Suit le texte de l'inscription déjà citée, mais *Pérogia* et *Perogiarum* sont écrits avec un *u* qui remplace l'*o*; nous savons, en effet, que la lettre *u* se prononce *ou* en italien et qu'elle se prononçait sans doute autrefois de même en latin; cette orthographe viendrait à l'aide de l'opinion que nous avons formulée qui ferait descendre les Péroutiens d'une colonie venant de Pérouse en Italie.

Mais sans nier cette descendance, car pendant quinze siècles, les noms peuvent se modifier, nous sommes obligés de nous conformer à l'orthographe qui a été admise pour Péroutes dans tout le moyen âge; il y a deux cents ans à peine que l'on écrit : Péroutes.

parler et l'écrire le bon duc savoyard Amé IV, en l'an de grâce 1470.

Nous croyons enfin intéresser le lecteur en reproduisant ici, à propos du Siège de 1469, quelques strophes de l'Hymne Péroutard composé à l'occasion des fêtes du rétablissement de cette inscription, en 1889, sur la Porte d'En-Bas :

Puis Comminges parut dans la campagne verte
Avec ses Dauphinois jusqu'alors triomphants :
Mais Péroutes est gardé par ses propres enfants
Debout jusqu'à la mort malgré la brèche ouverte.

L'ennemi cependant est maître d'une porte
Où le fer et le feu prodiguent le trépas.
« Rendez-vous! fut-il dit. — Nous ne nous rendons pas!
« Il en est temps encor! — Que le diable t'emporte! »

Le siège fut levé... Célébrons la mémoire
Des vaillants défenseurs commandés par Langlois;
Gravons sur le granit ce latin qu'autrefois
On lisait sur la porte où l'inscrivit la Gloire!

Sur la verte colline où brilla la valeur
Des héros assiégés dans la cité gothique,
Fut le *Perogia*, fut le Pérout antique
Imprenable et vainqueur!

(A suivre)

F. et A. THIBAUT

F. T.

TRAVAUX DE LA RÉGION

PROJETÉS

OU DEVANT FAIRE L'OBJET D'ADJUDICATIONS PUBLIQUES

✦ ALLIER. — Le Conseil municipal de *Montluçon* vient d'adopter le projet d'agrandissement de l'hôpital. Ce projet prévoit la construction de nouveaux pavillons pour les malades civils et celle de trois pavillons pouvant contenir 80 lits pour malades militaires ; il comporte, en outre, des améliorations et transformations dans les bâtiments de l'hôpital actuel. La dépense prévue est de 385.000 francs. D'autre part, la reconstruction de l'abattoir est également décidée. Le projet adopté est établi pour une ville de 50.000 habitants et nécessite l'acquisition de la propriété Chassagne, estimée 35.000 francs. Le nouvel abattoir sera construit sur les plans de celui d'Angers. Une école primaire supérieure de jeune filles sera installée dans l'ancien couvent des dames de Saint-Maur.

✦ CÔTE-D'OR. — Dans le courant de ce mois, à *Arnay-le-Duc*, aura lieu l'adjudication des travaux d'adduction d'eau en ville.

✦ DOUBS. — La ville de *Besançon* a affecté une somme de 3.307 francs à des travaux de décoration du groupe scolaire, avenue d'Helvétie, et 3.000 francs à l'éclairage de la crèche Bersot.

✦ GARD. — Les travaux d'adduction d'eau potable, à *Congénies*, comportent : 1^{er} lot, terrassements, maçonnerie, 34.500 fr. ; 2^e lot, canalisation et fontainerie, 15.000 francs.

✦ HAUTE-SAVOIE. — Par décret présidentiel, les communes de *Loisin*, *Douvaine* et de *Messery* viennent d'être constituées en syndicat pour l'exécution d'un grand projet d'amenée d'eau, qui s'élève à 227.000 francs. L'adjudication des travaux aura lieu prochainement.

✦ ISÈRE. — La commune de *Rives* va faire procéder à l'agrandissement de son cimetière.

✦ LOIRE. — La ville de *Saint-Etienne* a projeté l'agrandissement et l'amélioration du lycée de jeunes filles ; l'amélioration de l'abattoir, 3.414 francs et la construction d'une annexe et réparations à l'école professionnelle de garçons, 51.787 francs. — A *Roanne* on va procéder à l'agrandissement d'école, place Laroquette, 54.000 francs ; au doublement de la canalisation amenant à Roanne les eaux du barrage de Chartrain, montant 600.000 fr. environ.

✦ SAÛNE-ET-LOIRE. — Une somme de 16.139 francs est affectée à des travaux d'appropriation à l'école primaire supérieure à *Louhans*. — Le Conseil municipal de *Digoin* vient d'approuver le projet de relèvement du quai de la Loire et de protection contre les crues.

✦ SAVOIE. — M. Dufayard, conducteur des ponts et chaussées, a établi un projet d'adduction d'eau à *Ugine*. Ce projet alimentera le chef-lieu, les fontaines et plus de quinze villages ; on évalue la dépense totale à 232.000 francs.

✦ VAR. — Le transfert des services municipaux de la ville de *Fréjus* occasionnera une dépense de 28.350 francs.

✦ VAUCLUSE. — La ville d'*Apt* va entreprendre une série de travaux dont voici les principaux : adduction des eaux de la Bégude, 525.000 francs ; construction d'un groupe scolaire, 200.000 fr. ; construction d'un réseau d'égouts, 110.000 francs ; construction d'une salle de spectacle, 30.000 francs ; agrandissement du marché, 70.000 francs ; construction d'un hôtel des postes, 24.000 francs ; installation du chauffage central à la mairie ; construction de vespasiennes ; construction d'un abattoir, etc., etc.

AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Un anniversaire.

Ces jours derniers, le personnel de la maison J. Tourte aîné et Lème, entrepreneurs de maçonnerie, fêtait le soixante-dixième anniversaire de M. Tourte et, à cette occasion, lui offrait un bronze d'art représentant le Travail, emblème bien mérité par ce rude travailleur, qui joint à cette grande qualité la bonté et la justice

envers tous. M. Tourte fut très touché de cette marque de sympathie, aussi conviait-il, le dimanche 6 août, tout son personnel à un charmant banquet, « A la Ferme », à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. Cette agape se passa dans la plus franche camaraderie. Après le banquet un concert fut organisé où de nombreux chanteurs, et notamment M. François Darfeuille, se firent chaleureusement applaudir. Une formidable partie de boules fut ensuite organisée et termina joyeusement cette fête cordiale, dont patrons et ouvriers garderont longtemps le meilleur souvenir.

Destruction des insectes nuisibles.

La *Station entomologique* de la Faculté des Sciences de *Rennes* fournit gratuitement tous les renseignements concernant les moyens à employer pour détruire les insectes nuisibles.

Ecrire à M. F. GUILLET, professeur à la Faculté des Sciences de *Rennes*, en lui envoyant le nom ou un échantillon de l'insecte à détruire.

LA LOI DES RETRAITES OUVRIÈRES à la portée de tous, par A. POITRASSON, avocat à la Cour d'appel de Lyon. Commentaire, suivi du texte complet de la Loi, des Décrets et des Arrêtés ministériels, indispensable à tous les industriels. Broch. de 112 pages, chez A. REY, éditeur, 4, rue Gentil, Lyon. — 1 fr. 25, par poste 1 fr. 35. Conditions spéciales par quantités.

COURS OFFICIEL DES MÉTAUX

25 Août 1911

DROITS D'ACCISE EN SUS
les 100 kil.

Cuivre en lingots affiné	157 50	»	»
— en planche rouge	193 »	195 »	»
— — — jaune	170 »	175 »	»
Étain Banka en lingots	520 »	530 »	»
— Billiton et détroits en lingots	510 »	515 »	»
Plomb doux 1 ^{re} fusion en saumon	42 50	43 50	»
— ouvre : tuyaux et feuilles	45 50	46 50	»
Zinc refondu 2 ^e fusion	66 »	68 »	»
— laminé en feuilles. Vieille montagne	85 »	86 »	»
— — — Autres marques	83 »	84 »	»
Nickel brut pour fonderie	510 »	»	»
— laminé	710 »	»	»
Aluminium brut pour fonderie	220 »	»	»
— laminé	340 »	»	»
Fer laminé 1 ^{re} classe	22 »	22 50	»
Fer à double T, A0	22 »	22 50	»
Tôle ordinaire, 3 millimètres et plus	24 50	25 »	»

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Du 12 au 26 août 1911

Chemin Saint-Simon, 9. Maison. Propr., M. Gauthier, y demeurant. Entrepr., M. Paccoud, rue de la Claire, 59.

Rue Gabillot, 7. Entrepôt. Propr., MM. Bois et Barrioz, y demeurant. *Grande rue de la Guillotière*, 210. Maison. Propr., M. Chailier, à Cozances-de-Trept (Isère). Arch., MM. Lanier et Bonnamour, rue de l'Hôtel-de-Ville, 55.

Grande rue de la Guillotière, 208. Maison. Propr., M. Coquat, avenue de Saxe, 268. Arch., MM. Lanier et Bonnamour, rue de l'Hôtel-de-Ville, 55.

Rue Auguste-Comte, 25. Atelier et hangar. Propr., Mme veuve Bonnamour. Régiss., MM. Montaland et Virieux, place Bellecour, 33. Arch., MM. Lanier et Bonnamour.

Chemin de Montagny, 20. Bâtiment. Propr., M. Favier, chemin de Montagny, 30. Arch., M. Cumin, route de Vénissieux, 39.

Impasse de la Tour, à Monplaisir. Maison. Propr., M. Golier, rue Cavenne, 2. Arch., M. Cumin, route de Vénissieux, 39.

Rue Boileau, 252. Exhaussement. Propr., M. Bellœuf, rue Cyrano, 20. Arch., M. Cumin, route de Vénissieux, 39.

Route de Genas, angle rue Chubert. Atelier. Propr., Mme veuve Planque, y demeurant. Arch., M. Pinet, rue Roux, 8.

Rue du Dauphiné, 122. Immeuble. Propr., M. Dubost, rue Cyrano, 29. Entrepr., MM. Lacombe et Cie.

Chemin de Villon, angle avenue Berthelot. Maison. Propr., M. Vacher, chemin Saint-Agnan, 12. Arch., M. Nevière, rue Saint-Antoine, 36.

Chemin des Pins, 59. Villa. Propr., M. Cluzel, y demeurant. Arch., M. Petit, avenue de Saxe, 293.

Rue Chaponnay, 122. Hangar. Propr., M. Santini, rue Chaponnay, 122. Entrepr., M. Gagnieu, rue Magenta, 76.

Rue Chaponnay, angle rue du Bas-Port. Deux immeubles. Propr., M. E. Cabestan, rue Gasparin, 16. Arch., M. de Vivie, place de la Bourse, 2.

Avenue Félix-Faure. Deux bâtiments, deux passerelles au Magasin de l'Habillement. Propr., le Génie militaire.

Rue Pierre-Corneille, 130. Exhaussement. Propr., MM. Dumas et Cie, y demeurant. Arch., M. de Saint-Jean, rue Lanterne, 12.
Chemin des Deux-Amants. Maison. Propr., M. Pannetier, chemin Gorge-de-Loup, 79. Arch., M. Lambert, cours Gambetta, 1.
Chemin de la Demi-Lune, 227. Maison. Propr., Mme Buschaert, chez M. de Rivoire, à Champvert, chemin de la Demi-Lune, 224.
Rue Corne-de-Cerf, 66. Hangar. Propr., M. Clamaron, rue Corne-de-Cerf, 64.

RÉSULTATS D'ADJUDICATION

Rhône. — 22 août. — *Mairie de Lyon.* — Reconstruction du pont de l'Hôtel-Dieu, sur le Rhône. Travaux de démolition, terrassement, maçonnerie en fondation et en élévation, trottoirs et pavages. Montant, 1.420.117 fr. 85. Soumissionnaires : MM. Souillard frères, 25 p. 100. — Bonnardel et Léonard, 10 p. 100 d'augmentation. — Non adjugé.

Ain. — 13 août. — *Mairie de Saint-Martin-du-Fresne.* — Construction du chemin vicinal. Montant, 9.000 fr. Soumissionnaires : MM. Abel, 8 p. 100 — Levrat, 2 p. 100. — Barnoux, 5 p. 100. — Champier, 10 p. 100. — Mermet 2 p. 100 d'augmentation. — Adjud., M. Tournier, à Giron, prix du devis.

Ain. — 21 août. — *Mairie d'Oyonnax.* — Construction d'urinoirs. Montant, 25.000 fr. Soumissionnaires : M. M. Dedieu, 7 p. 100. — Bonna, 2 p. 100. — Adjud., M. Larivière, 170, quai Jemmapes, à Paris, 9 p. 100 de rabais.

Allier. — 17 août. — *Mairie de Montluçon.* — Agrandissement du cimetière Notre-Dame-de-Montluçon. — 1^{er} lot. Terrassements et maçonnerie. Montant, 14.400 fr. 60. Adjud., M. Gayet, à Montluçon, 5 p. 100 de rabais.

Allier. — 14 août. — *Mairie de Lavoine.* — Construction des chemins ruraux n^{os} 2 et 3 de Lavoine à la Guillerme (du Soulier aux Camards), sur 1.229 m. 54. Montant, 15.000 fr. Soumissionnaire : M. Pouzeratte, 12 p. 100. — Adjud., M. Fournet, à la Chaux (Puy-de-Dôme), 14 p. 100 de rabais.

Alpes-Maritimes. — 24 août. — *Mairie de Cannes.* — Construction du collège. — 4^e lot. Serrurerie et quincaillerie. Montant, 54.000 fr. Soumissionnaires : MM. Piana, 4 p. 100. — Berthou, 4 p. 100. — Chabert, 3 p. 100. — Fabre, 3 p. 100. — Fortoul, 5 p. 100 de rabais. — Non adjugé. — *Nota.* Le minimum de rabais de 17 p. 100 n'étant pas atteint, l'adjudication a été renvoyée à une date ultérieure.

Doubs. — 18 août. — *Mairie de Besançon.* — Appropriation de la gare d'eau de Chamars, etc. Montant, 27.000 fr. Soumissionnaires : M. Perton, 2 p. 100 d'augmentation. — MM. Denis, Ollier, prix du devis. — Adjud., M. Marcelin, à Besançon, 3 p. 100 de rabais.

Drôme. — 18 août. — *Sous-préfecture de Montélimar.* — Travaux sur chemins. — 1^{er} lot. Vesc. Chemin vicinal n^o 3. Construction d'un pont de 5 m. d'ouverture sur le ruisseau des Rabassières et abords, sur 441 mètres. Montant, 5.800 fr. Pas de soumissionnaire. — 2^e lot. Baume-de-Transit. Chemin vicinal n^o 1. Construction entre l'entrée du village de Baume-de-Transit et la propriété Vigouroux Lazare, sur 863 mètres. Montant, 4.000 fr. Soumissionnaires : MM. F. Arnaud, L. Feschet, prix du devis. Adjud., M. Louis Chaix, à Montségur, 1 p. 100 de rabais.

Drôme. — 17 août. — *Préfecture.* — Travaux sur routes et chemins. — 1^{er} lot. Mirabel-les-Baronnies. Route départementale n^o 4. Construction d'un trottoir et de caniveaux entre les points kilométriques 56.448 et 56.668, dans la traverse de Mirabel. Montant, 2.100 fr. Non adjugé. — 2^e lot. Châtillon-en-Diois. Route départementale n^o 8. Construction d'un mur de soutènement entre les maisons Jullien et Magnan, à la sortie du bourg de Châtillon. Montant, 3.100 fr. Soumissionnaires : MM. E. Boissy, 3 p. 100. — G. Beaumont, 3 p. 100. — F. Gay, 6 p. 100. — E. Garagnon, 7 p. 100. — J. Aventure, 9 p. 100. — A. Coissieux, 9 p. 100. — Adjud., M. Emile Moutet, à Tresschenu, 12 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Valence. Chemin de grande communication n^o 5. Construction de la chaussée d'empierrement, sur 609 mètres. Montant, 2.900 fr. Soumissionnaires : MM. A. Raynaud, 7 p. 100. — A. Rancoud, 9 p. 100. — Vergne, 4 p. 100. — J. Jaffeux, 10 p. 100. — J. Arbod, 12 p. 100. — Adjud., M. Isidore Terru, à Pont-de-l'Isère, 18 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Soyans. Chemin de grande communication n^o 12. Restauration de la chaussée d'empierrement sur 675 mètres. Montant, 2.000 fr. Soumissionnaires : M. H. Mallet, 2 p. 100 d'augmentation. — M. Casimir Faure, 4 p. 100. — Adjud., M. Paul Lombard, à Crest, 4 p. 100 de rabais. — 5^e lot. Eygaliers. Chemin de grande communication n^o 22. Construction d'un mur de défense entre les points kilométriques 3.210 et 3.230. Montant, 1.100 fr. Adjud., M. Ernest Tournayre, à Buis-les-Baronnies, 8 p. 100 de rabais. — 6^e lot. La Répara. Chemin d'intérêt commun n^o 10. Construction de la chaussée d'empierrement sur 1.000 mètres. Montant, 2.900 fr. Adjud., M. Paul Lombard, à Crest, 4 p. 100 de rabais. — 7^e lot. Laveyon, Beausemblant et Albon. Chemin d'intérêt commun n^o 22. Construction sur 2.910 mètres. Montant, 16.500 fr. Non adjugé. — 8^e lot. Beauregard. Chemin vicinal ordinaire n^o 2. Construction sur 585 mètres (Terrassements et maçonneries), Montant, 11.500 fr. Soumissionnaires : MM. Perazio, 8 p. 100. — Jean Paul, 8 p. 100. — Adjud., M. Henri Dorier, à Chatusange, 9 p. 100 de rabais. — 9^e lot. Beauregard. Chemin vicinal ordinaire n^o 2. Construction d'un pont métallique de 8 mètres d'ouverture sur le torrent du Besset (partie métallique). Montant, 2.900 fr. Soumissionnaires : MM. E. Collot, 10 p. 100. — J. Vellas, 12 p. 100. — B. Gaude, 12 p. 100. — Adjud., M. Louis Tessieux, à Serrières (Ardèche), 17 p. 100 de rabais.

Haute-Loire. — 12 août. — *Préfecture.* — Construction d'une caserne de gendarmerie à Retournac. — 1^{er} lot. Terrasse, maçonnerie. Montant, 12.143 fr. 95. Adjud., M. Descellière, à Monistrol-sur-Loire, 13.001 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Charpente, couverture, etc. Montant, 8.499 fr. 85. Adjud., M. Gayton, à Chamalières, 15 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Plâtrerie, peinture,

vitrierie. Montant, 2.569 fr. 55. Adjud., M. Frassati, à Retournac, 15 p. 100 de rabais.

Haute-Savoie. — 18 août. — *Sous-préfecture de Bonneville.* — Construction du réseau électrique municipal de Bonneville. Montant, 29.132 fr. 40. Soumissionnaires : MM. F. Badel et Cie, 3.697 fr. — Ateliers de construction (Elikan, 3.316 fr. — Société générale d'Electricité de Bâle, 1.895 fr. d'augmentation. — M. Maurice Dugit, 264 fr. 84 de rabais. — Adjud., MM. Picard-Bornhauser et Cie, à Grenoble, 984 fr. 76 de rabais.

Isère. — 13 août. — *Mairie de la Flachère.* — Construction d'une annexe et restauration de l'école de la commune. Montant, 11.008 fr. 37. Adjud., M. Marucchi, à Lancey, 2 p. 100 de rabais.

Isère. — 20 août. — *Mairie de Saint-Jean-le-Vieux.* — Construction d'une mairie-école. Montant, 29.275 fr. 34. Soumissionnaires : M. Brioni, 2 p. 100 d'augmentation. — M. Roulet, 2 p. 100. — Adjud., M. Foscale, à Briognod, 3,50 p. 100 de rabais.

Jura. — 19 août. — *Hôtel de ville de Poligny.* — Travaux vicinaux et communaux. — 1^{er} lot. Bief-des-Maisons. Construction de rigoles pavées, sur 140 mètres. Montant, 980 fr. Adjud., M. Paul Botelli, à Bief-des-Maisons, 2 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Lent. Construction d'un égout, sur 343 mètres. Montant, 6.950 fr. 24. Adjud., M. Pierre Erica, à Champagnole, prix du devis. — 3^e lot. Chemin vicinal ordinaire n^o 4, de Grozon à Aumont. Construction d'un aqueduc près de la ferme Ozelaine, d'un mur de 33 mètres de long sur la berge droite de la Grozonne et réfection de la tête amont de l'aqueduc triple établi sur ce ruisseau au hameau des Granges Longins. Montant, 652 fr. 95. Adjud., M. Jules Groux, à Aumont, 0,50 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Construction du chemin vicinal ordinaire n^o 5, de Chissey à la gare de Châtelay, sur 1.228 m. 16, au territoire de Chissey et de Châtelay. Montant, 13.978 fr. 17. Pas de soumissionnaire. — 5^e lot. Châtelay. Réfection de la couverture du clocher. Montant, 2.798 fr. 10. Adjud., M. Charles Dussouillez, à Champagnole, prix du devis.

Loire. — 12 août. — *Mairie de Saint-Etienne.* — Construction de bains-douches avec salles de gymnase attenantes, dans chacun des quatre cantons de la ville de Saint-Etienne. — 1^{er} lot. Terrassements et maçonneries. Montant, 74.765 fr. 78. Non adjugé. — 2^e lot. Ciments et carrelages. Montant, 59.887 fr. 72. Soumissionnaires : MM. Bellot, 1 p. 100. — Belleuf, 1 p. 100. — Desgeorges, 1 p. 100. — Malterre, 1 p. 100. — Chaumeix, 2 p. 100. — Guichard et Bergeron, 2 p. 100. — Ligonnet, Michon et Boyer, 2 p. 100. — Pailleron, 2 p. 100. — Paumerol, 2 p. 100. — Adjud., M. Brun, 19, rue Girodet, à Saint-Etienne, 3 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Charpente en bois. Montant, 22.815 fr. 80. Soumissionnaires : MM. B. Prudhomme, 1 p. 100. — J. Plan, 2 p. 100. — Bonnet, 2 p. 100. — Paulet, 2 p. 100. — Adjud., M. Deliernas, 27, chemin du Rez, à Saint-Etienne, 3 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Charpente en fer et quincaillerie. Montant, 16.368 fr. 76. Soumissionnaires : MM. Mary jeune, 1 p. 100. — Bonhomme, 1 p. 100. — Michalon et Pailleret, 3 p. 100. — Roques, 3 p. 100. — Ménabet-Allier, 3 p. 100. — Georges, 3 p. 100. — J. Jayou, 3 p. 100. — L. Mey, 3 p. 100. — Mme veuve Durand, 4 p. 100. — Cochet, 4 p. 100. — V. Courtial, 4,05 p. 100. — Laforest, Bobin et Guillot, 4,25 p. 100. — Adjud., M. Angénieux, 71, rue Saint-Roch, à Saint-Etienne, 5 p. 100 de rabais. — 5^e lot. Menuiserie. Montant, 22.598 fr. 40. Soumissionnaires : MM. Sarda, 3 p. 100. — Gonnet, 3 p. 100. — Frappa et Moulin 3 p. 100. — Saby, 3 p. 100. — Thevenon, 3 p. 100. — Durupt, 4 p. 100. — Croze 4 p. 100. — Douay, 4 p. 100. — Sauze, 5 p. 100. — Roux, Reynaud et Matout, 5 p. 100. — Petit et Chatagnon, 5 p. 100. — Adjud., M. Martin aîné, 17, rue Etienne-Dolet, à Saint-Etienne, 6 p. 100 de rabais. — 6^e lot. Plâtrerie et peinture. Montant, 15.785 fr. 28. Soumissionnaires : M. Falciola, 2 p. 100. — Société coopérative, 6 p. 100. — MM. Faucher, 11 p. 100. — Sceti, 16 p. 100. — Thévenet, 17 p. 100. — J. Pérona, 18 p. 100. — Ferraris, 19 p. 100. — Gras, 21 p. 100. — Besson, 21 p. 100. — Boré, 21 p. 100. — Adjud., M. Jean Peyrona, au Chambon, 23 p. 100 de rabais. — 7^e lot. Couverture et zinguerie. Montant, 11.294 fr. Soumissionnaires : MM. Chanson, 1,50 p. 100. — Crozatier, 3 p. 100. — Depeyre, 4 p. 100. — Sauvignat, 4 p. 100. — Chartier, 4 p. 100. — Daléry, 5 p. 100. — Chartier, 5 p. 100. — Bonnet-Gaucher, 5 p. 100. — Chazet, 5 p. 100. — Adjud., Société coopérative, 1, rue Dervieux, à Saint-Etienne, 5 p. 100 de rabais. — 8^e lot. Vitrierie. Montant, 1.404 fr. Soumissionnaires : MM. Loubat, 4 p. 100. — Crozatier, 2 p. 100. — Fournier, 4 p. 100. — Chassang, 4 p. 100. — Morel, 4 p. 100. — Adjud., M. Loubat, 49, rue Michelet, à Saint-Etienne, 5 p. 100 de rabais.

Puy-de-Dôme. — 17 août. — *Mairie de Clermont-Ferrand.* — Chemin vicinal ordinaire n^o 55 (boulevard de Ronde). Construction du boulevard de Ronde, entre la rue Fontgiève (Croix du Pavage) et le chemin rural n^o 96 (aux Portes-d'Argent), sur 357 mètres. Montant, 32.800 fr. Soumissionnaires : MM. L. Chapelon, Magne, prix du devis. — MM. Brandely et Peynot, 2 p. 100. — A. Guyot, 9 p. 100. — Adjud., M. Alphonse Courtinat, à Chaptuzat, par Aigueperse, 10 p. 100 de rabais.

Puy-de-Dôme. — 19 août. — *Mairie de Clermont-Ferrand.* — Agrandissement du lycée de jeunes filles. Montant, 36.195 fr. 18. Soumissionnaires : MM. Dalmis, 5 p. 100. — Brandely, 5 p. 100. — Magne, 4 p. 100. — Durel, 3 p. 100. — Adjud., M. Verdier, à Clermont, 6 p. 100 de rabais.

Saône-et-Loire. — 19 août. — *Mairie de Chalon-sur-Saône.* — Déplacement du canal d'assainissement du cimetière de l'Ouest. Montant, 5.100 fr. Soumissionnaires : M. Sordet Vivent, 10 p. 100 d'augmentation. — MM. Pérard, 11 p. 100. — Brunaud, 7 p. 100. Adjud., M. Couard, à Chalon, 13 p. 100 de rabais.

Saône-et-Loire. — 21 août. — *Sous-préfecture de Louhans.* — Travaux communaux. — 1^{er} lot. Bantanges. Restauration du bureau de poste. Montant, 4.151 fr. 38. Soumissionnaires : MM. Tampia, 3 p. 100 — Morier-Lacour, 12 p. 100. — Adjud., M. Fèvre-Delorme, à Louhans, 13 p. 100 de rabais. — 2^e lot. La Chapelle-Thécle. Construction de clôtures au cimetière.

Montant, 4.184 fr. 40. Soumissionnaires : MM. Tampia, 1 p. 100. — Gudefin-Gaillard, 1 p. 100. — Adjud., M. Ganal, à Cuisery, 4 p. 100 de rabais.

Savoie. — 17 août. — *Mairie de Chambéry.* — Travaux communaux. 1^{er} Construction de la digue du quai Charles-Ravet et de trois égouts. — 1^{er} lot. Mur de digue du quai Charles-Ravet. Montant, 87.000 fr. Adjud., M. Barlet, à Chambéry, 12 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Egouts rue Jules-Ferry et rue Pasteur. Montant, 14.500 fr. Adjud., M. Michel, à Chambéry, 13 p. 100 de rabais. — 2^e Egouts dans le nouveau clos de la Savoisiennne, à l'Angleterre. 3^e lot. Egout dans le boulevard de 20 mètres. Montant, 4.000 fr. Adjud., M. Bernasconi, à Chambéry, 11 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Egout dans la rue de 10 mètres. Montant, 4.000 fr. Adjud., M. Michel, à Chambéry, 12 p. 100 de rabais.

Savoie. — 19 août. — *Préfecture.* — Commune de Saint-Badolph. Travaux d'adduction d'eau potable. — 1^{er} lot. Alimentation en eau potable des écoles communales et des villages du Nant et de Musselin. Montant, 15.750 fr. Soumissionnaires : MM. Pinorini, 2 p. 100. — Lapoléon, 7 p. 100. — Serra, 7 p. 100. — Carle, 8 p. 100. — J. Fontana, 9 p. 100. — Adjud., MM. Aulas et Vidal, à Chambéry, 13 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Alimentation en eau potable des hameaux de la Petite-Montagne et de la Grande-Montagne. Montant, 15.704 fr. Adjud., M. Séraphin Bedoni, à Chambéry, 1 p. 100 de rabais.

MISES EN ADJUDICATION

Rhône. — Dimanche 1^{er} octobre, 2 h. — *Mairie d'Ouroux.* — Construction d'une école de filles. — 1^{er} lot. Terrassement, maçonnerie, ciment, pierre de taille, canalisations. Montant, 17.700 fr. Cautionnement, 850 fr. — 2^e lot. Charpente, couverture, zinguerie, puits, pompes. Montant, 6.000 fr. Cautionnement, 300 fr. — 3^e lot. Menuiserie, parquets, quincaillerie, serrurerie. Montant, 4.000 fr. Cautionnement, 200 fr. — 4^e lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie. Montant, 800 fr. Cautionnement, 50 fr. — Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs, tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés, dans les bureaux de la mairie, de 9 heures à 5 heures du soir, et pour avoir tous renseignements utiles, MM. les Entrepreneurs pourront s'adresser à M. Jacquet, architecte, rue de la Sous-Préfecture, 5, Villefranche.

Bouches-du-Rhône. — Vendredi 15 septembre. — *Préfecture de Marseille.* — Reconstruction de logements à l'école d'Alleins. Montant, 27.774 fr. 60. A valoir, 1.428 fr. 40. Total, 29.200 fr. — Visa, avant le 8 septembre, par M. Michel, agent voyer à Arles. — Renseignements à la préfecture.

Bouches-du-Rhône. — Mardi 19 septembre, 2 h. — *Hôtel-Dieu d'Aix.* — Travaux de maçonnerie à exécuter à l'hôpital militaire. Montant, 7.160 fr. Cautionnement, 350 fr. — Visa, avant le 12 septembre, par l'architecte des hospices. — Renseignements au secrétariat de la Commission administrative des hospices, à l'Hôtel-Dieu.

Côte-d'Or. — Samedi 9 septembre, 2 h. — *Sous-préfecture de Beaune.* — Bouhey. Construction d'un pont sur la Vandenesse, construction des culées du pont et des rampes d'accès. Montant, 2.313 fr. 40. Cautionnement, 100 fr. Frais, 70 fr. — Renseignements à la sous-préfecture.

Côte-d'Or. — Samedi 9 septembre, 2 h. — *Sous-préfecture de Beaune.* — Bouhey. Construction en béton de ciment armé du tablier du pont sur la Vandenesse, de 8 mètres de portée, au passage du chemin vicinal ordinaire n° 1, de Bouhey à Sainte-Sabine. Montant, 2.971 fr. 95. Cautionnement, 100 fr. Frais, 85 fr. — Renseignements à la sous-préfecture.

Côte-d'Or. — Mardi 12 septembre, 2 h. — *Sous-préfecture de Beaune.* — Arnay-le-Duc. Etablissement d'un drainage pour captage d'eau potable. Montant, 15.000 fr. Cautionnement provisoire, 250 fr., définitif, 500 fr. Frais, 300 fr. — Visa, huit jours au moins avant l'adjudication, par M. Levailand, ingénieur des ponts et chaussées, auteur du projet. — Renseignements à la sous-préfecture.

Doubs. — Samedi 9 septembre, 10 h. 1/2. — *Sous-préfecture de Baume-les-Dames.* — 1^{er} lot. Clairval. Assainissement et élargissement des rues de la Fontaine, du Four et Saint-Quentin. Montant, 6.925 fr. 89. Cautionnement, 200 fr. (M. Salamand, agent voyer communal à Clerval). — 2^e lot. Hyèvre-Magny. Surélévation de maison d'école. Montant, 6.327 fr. 80. Cautionnement, 215 fr. (M. Guénot, architecte à Besançon). — 3^e lot. Saint-Georges. Construction d'un réservoir. Montant, 4.825 fr. 72. Cautionnement, 160 fr. (M. Goguely, architecte à Baume). — 4^e lot. Uzelle. Construction d'un lavoir couvert. Montant, 4.900 fr. Cautionnement, 170 fr. (M. Burcey, architecte à Besançon). — 5^e lot. Châtillon. Reconstruction de rigoles pavées et d'aqueducs. Montant, 4.642 fr. 31. Cautionnement, 160 fr. — 6^e lot. Mancenans. Elargissement et assainissement du chemin vicinal ordinaire n° 7. Montant, 11.749 fr. 73. Cautionnement, 450 fr. — 7^e lot. Orchamps-Vennes. Ecrêtement de terrain communal, établissement de trottoirs, reconstruction du mur de soutènement en bordure du chemin de grande communication n° 41. Montant, 15.319 fr. 23. Cautionnement, 500 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par les architectes. — Les soumissions cachetées devront parvenir au sous-préfet au plus tard la veille de l'adjudication, avant 4 heures du soir. — Renseignements à la sous-préfecture.

Drôme. — Vendredi 8 septembre, 2 h. 1/2. — *Mairie de Valence.* — Service du génie. Travaux à exécuter à forfait dans la place de Valence pour la construction de divers bâtiments sur les terrains de l'ex-séminaire. — 1^{er} lot. Ecurie-dock de six travées. Cautionnement définitif, 1/20^e. Dépôt de garantie, 1.000 fr. — 2^e lot. Selleries et magasins à fourrages. Cautionnement définitif, 1/20^e. Dépôt de garantie, 250 fr. — Les pièces nécessaires pour être admis à concourir devront être fournies avant le 28 août 1911, au chef de bataillon, chef du génie, à Lyon. — Les soumissions pourront être envoyées par lettres recommandées; elles devront parvenir, dans ce cas, au maire de Valence, ou au chef du Génie, à Lyon, le 7 septembre au plus tard. — En cas d'in-

succès de l'adjudication, le chef du génie recevra les offres tendant à la passation d'un marché de gré à gré pendant un délai de douze jours, expirant le 20 septembre. — Renseignements dans les bureaux du Génie à Lyon, quai Gaillon, 44, et à Valence, bureau du génie, ex-séminaire.

Gard. — Dimanche 10 septembre, 10 h. — *Mairie de Montclus.* — 1^{er} lot. Chemin n° 1, de Montclus à Bernard. Rectification entre la terre Carle et le chemin de grande communication n° 43. Montant, 4.300 fr. Cautionnement, 100 fr. — 2^e lot. Chemin n° 3, de Montclus à Méjannes-le-Clap. Construction entre le pont de la Cèze et le chemin vicinal ordinaire n° 1. Montant, 3.000 fr. Cautionnement, 100 fr. — Visa huit jours au moins avant l'adjudication, par l'agent voyer d'arrondissement, à la sous-préfecture. — Renseignements au bureau de l'agent voyer cantonal de Pont-Saint-Esprit.

Hautes-Alpes. — Lundi 18 septembre. — *Mairie de Briançon.* — Service du génie. Chefferie de Briançon. Construction de trois abris à munitions dans la place de Briançon. Lot unique. Montant, 48.000 fr. Cautionnement, 720 fr. — Produire au chef du génie à Briançon, avant le 5 septembre, les pièces ci-dessus. — Renseignements à la chefferie du génie, caserne B, à Briançon.

Hautes-Alpes. — Lundi 18 septembre. — *Mairie de Briançon.* — Service du génie. Chefferie de Briançon. Fourniture de barres d'acier à livrer dans la place de Briançon, 27 tonnes d'acier doux de 0,010 et 10 m. 20 de long. — Produire au chef du génie à Briançon, avant le 5 septembre, les pièces ci-dessus. — Renseignements à la chefferie du génie, caserne B, à Briançon.

Haute-Loire. — Lundi 4 septembre, 2 h. — *Sous-préfecture de Brioude.* — Travaux divers sur les chemins vicinaux ordinaires n° 3 et 8. — 1^{er} lot. Montant, 10.000 fr. Cautionnement, 300 fr. — 2^e lot. Montant, 5.500 fr. Cautionnement, 150 fr. — Renseignements à la sous-préfecture.

Haute-Loire. — Dimanche 17 septembre, 8 h. — *Mairie de Saint-Just-Malmont.* — Construction d'un groupe scolaire au bourg de Saint-Just. — 1^{er} lot. Démolitions, terrassements, maçonneries, couverture. Montant, 43.987 fr. 10. Cautionnement, 4.000 fr. — 2^e lot. Charpente en bois. Montant, 12.837 fr. Cautionnement, 1.200 fr. — 3^e lot. Menuiserie et mobilier scolaire. Montant, 14.305 fr. 80. Cautionnement, 1.200 fr. — 4^e lot. Plâtrerie, peinture, fumisterie et vitrerie. Montant, 15.725 fr. 70. Cautionnement, 1.200 fr. — 5^e lot. Serrurerie. Montant, 5.695 fr. 80. Cautionnement, 700 fr. — 6^e lot. Zinguerie et plomberie. Montant, 3.063 fr. Cautionnement, 300 fr. — 7^e lot. Crépils et ciments extérieurs. Montant, 3.944 fr. 40. Cautionnement, 400 fr. Somme à valoir pour l'ensemble des lots, 2.041 fr. 20. — Renseignements à la mairie.

Haute-Saône. — Mardi 12 septembre, 2 h. — *Mairie d'Héricourt.* — Service du génie. Travaux à exécuter dans la place d'Héricourt pour l'agrandissement du quartier d'artillerie. — 1^{er} lot. Terrassements, maçonnerie, ciment, plâtrerie, pavages, empièvements, ciment armé. Montant, 368.350 fr. Cautionnement provisoire, 5.000 fr., définitif, 18.400 fr. — 2^e lot. Charpente et menuiserie, ameublement (objets en bois), couverture en tuiles. Montant, 54.350 fr. Cautionnement provisoire, 700 fr., définitif, 2.700 fr. — 3^e lot. Couverture en ardoises, plomberie, zinguerie. Montant, 33.840 fr. Cautionnement provisoire, 500 fr., définitif, 1.700 fr. — 4^e lot. Ferronnerie, ameublements (objets métalliques). Montant, 151.500 fr. Cautionnement provisoire, 1.700 fr., définitif, 7.600 fr. — 5^e lot. Peinture et vitrerie. Montant, 19.500 fr. Cautionnement provisoire, 300 fr., définitif, 1.000 fr. — Renseignements à la Chefferie du génie de Belfort, 22, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Hérault. — Jeudi 14 septembre, 2 h. — *Mairie de Montpellier.* — Mise en état de viabilité de la rue privée Azéma. Montant, 7.200 fr. Cautionnement, 360 fr. — Renseignements à la mairie.

Hérault. — Jeudi 14 septembre, 2 h. — *Mairie de Montpellier.* — Mise en état de viabilité et construction d'un égout rue privée de Constantinople. Montant, 4.300 fr. Cautionnement, 215 fr. — Renseignements à la mairie.

Isère. — Dimanche 10 septembre, 10 h. — *Mairie d'Herbeys.* — Construction d'une remise pour pompe à incendie et corbillard et réparation des murs du cimetière. Montant, 3.613 fr. 95. Cautionnement, 280 fr. — Renseignements à la mairie et dans les bureaux de M. Marcel Faure, architecte, place Vaucanson, 2, à Grenoble.

Isère. — Dimanche 10 septembre, 11 h. — *Mairie de Champareillan.* — Construction d'une mairie. Montant, 40.500 fr. Cautionnement, 2.000 fr. Chaque concurrent sera tenu de fournir : 1^o un certificat de capacité délivré par un architecte ou un ingénieur, ce certificat devra être visé par les architectes, directeurs des travaux, trois jours au moins avant la date de l'adjudication; 2^o un certificat de moralité délivré par le maire du lieu de leur domicile; 3^o le cautionnement en numéraire, indiqué ci-dessus, sera remis le jour de l'adjudication. — Les soumissions devront être déposées la veille au moins de l'adjudication, soit à la mairie, soit au bureau des architectes. — Renseignements à la mairie ou au bureau de MM. Demarigny et Coutavoz, architectes, à Grenoble, boulevard Gambetta, 14.

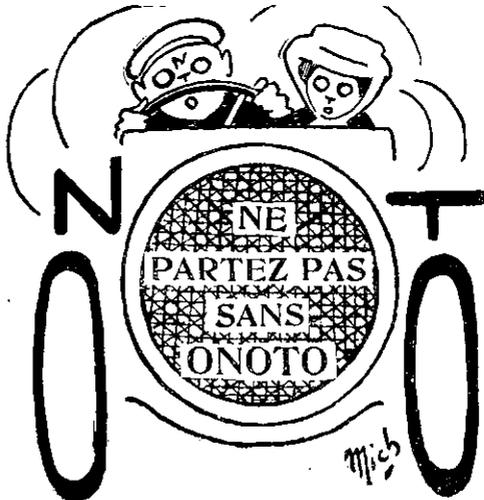
Jura. — Samedi 9 septembre, 11 h. — *Sous-préfecture de Saint-Claude.* — Lac-des-Rouges-Truites. — Construction d'un chalet modèle. Montant, 52.214 fr. 15. A valoir, 5.788 fr. 84. Total, 58.000 fr. Cautionnement, 1.750 fr. — Visa, dix jours avant l'adjudication, par M. Schacre, architecte à Champagnole. — Renseignements à la sous-préfecture.

Var. — Mardi 26 septembre, 10 h. — *Mairie de Toulon.* — Service du génie. Travaux à exécuter dans la place de Toulon-Iles d'Hyères pour la construction d'une batterie de deux canons dans l'ancienne batterie du Lion à Porquerolles. — Lot unique. Terrassements, maçonnerie, dallages, travaux en ciment, asphaltes et bitumes, menuiserie, ferronnerie et serrurerie, peinture. Montant, 10.400 fr. Cautionnement, 500 fr. Dépôt de garantie, 150 fr. — Les pièces nécessaires pour être admis à concourir devront être fournies au plus tard le 10 septembre, à M. le chef de bataillon, chef du génie à Toulon. En

cas d'insuccès de l'adjudication, le chef du génie recevra les offres tendant à la passation d'un marché de gré à gré, pendant un délai de huit jours, expirant le 4 octobre 1911, à 4 heures du soir. — Renseignements dans les bureaux du service du génie, place Armand-Vallé, à Toulon.

Savoie. — Jeudi 7 septembre, 10 h. — *Sous-préfecture d'Albertville.* — Sainte-Hélène-sur-Isère. Adduction d'eau potable. Montant, 31.632 fr. 83. A valoir, 2.602 fr. 17. Total, 34.235 fr. Cautionnement, 1.600 fr. Frais, 600 fr. Auteur du projet, M. Dufour, sous-ingénieur des ponts et chaussées en retraite, à Saint-Pierre-d'Albigny. — Renseignements à la sous-préfecture.

ATTENTION !!!



Ayez toujours dans votre poche un ONOTO, ce merveilleux Porte-Plume-Réservoir qui ne fuit jamais, vous permet d'écrire aisément à tout instant et n'importe où.

A. REY et C^{ie}, Imprimeurs-Éditeurs, 4, rue Gentil, Lyon.

Vient de Paraître

Édition 1909-1911

ANNUAIRE

DE LA COMPAGNIE

DES AGENTS DE CHANGE DE LYON

Un fort volume, grand in-8, de 760 pages à deux colonnes

PRIX FRANCO { Broché : 10 fr. 85
Relié : 12 fr. 35

Cette nouvelle édition de l'Annuaire des Valeurs Cotées à la Bourse de Lyon contient, pour chaque Société, une notice détaillée, les cours moyens et répartitions depuis l'origine, le dernier bilan et les résultats comparés des deux derniers exercices.

SPECTACLES

OLYMPIA MUSIC-HALL Ce soir, les célèbres Minstrals parisiens, trio bouffe dans leur sketch inédit; ensuite sept débuts importants: les quatre Dewars, acrobates; les Namtuaks, pantomimes musicales à transformations; Bath et Zims, excentriques; Tom Titt, clown et imitateur; Jane Valda, cantatrice; Varlet, comique typique, etc.

CINÉMA PATHÉ-GROLÉE (6, rue Grôlée). — Spectacle choisi pour les familles. Actualités et toutes les nouveautés Pathé frères. Orchestre symphonique. En matinée, séances d'une heure de 2 h. 1/2 à 6 h. 1/2. Le soir, grande séance, de 8 h. 1/2 à 11 heures.

TOUR MÉTALLIQUE DE FOURVIÈRE Ascenseur fonctionnant toute la journée, prix: 1 franc. — Magnifique panorama sur la ville, les monts d'Or et les Alpes.

L'Imprimeur-Gérant: A. REY.

Lyon — Imprimerie A. REY, 4, rue Gentil. — 58751

CHARLES BRAUNSTEIN

Ingénieur-Constructeur

TÉLÉPHONE 28-32

61, Rue de la République — 11, Place Raspail

— LYON —

CHAUFFAGE CENTRAL (TOUS SYSTÈMES)

VENTILATION, SERVICE D'EAU CHAUDE, BAINS, CUISINES STÉRILISATION
HYGIÈNE, INSTALLATION COMPLÈTE POUR CLINIQUES ET HOPITAUX

"STORES BAUMANN"

Usine à MELUN (S.-et-M.)

FERMETURES EN BOIS A ENROULEMENT
pour Croisées, Devantures, Meubles, etc.

E. STÉPHAN, 51, rue Auguste-Comte, LYON

CONCESSIONNAIRE POUR LE RHONE
ISÈRE, LOIRE, SAONE-ET-LOIRE, AIN, CÔTE D'OR
Catalogues — Études — Devis



Stores Baumann à l'École de Viermes (S.-et-O.)

AU CHINOIS 11, rue Centrale LYON

Maison recommandée par son bon marché

PAPIERS PEINTS IMITATION VITRAUX

Collections d'Echantillons sur demande



REVÊTEMENTS DÉCORATIFS

sanitaires et économiques en métal émaillé, malléable et estampé, remplaçant la faïence, le marbre, la peinture laquée, etc. pour murs et plafonds d'hôpitaux, groupes scolaires, salles de bains, cuisines, laboratoires, alimentations diverses.

Derniers perfectionnements de fabrication, dessins et modèles nouveaux. 7 francs le mètre carré.

Vente directe de la fabrique

A. GERMAIN

Seul Agent Général 9, rue Boissac, LYON

Le FIAT se pose prr tous les peintres-plâtriers

Fournisseurs de la Construction

Ardoises, Tuiles, Briques, Poterie & Sable.

ARDOISES pour toitures, dalles, urinoirs, tablettes, tableaux, etc. Entrepôt: J. GUICHARD fils seul représentant de la Commission des Ardoisières d'Angers, chemin de Vacques, 50 bis, LYON.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres, chaux hydrauliques et ciments. Carreaux de Verdun; tuyaux Grès et Boisseaux. Ardoises.

Ciments, Chaux, Plâtre, Bitume & Pavés

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 55, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux de Verdun.

Peinture & Plâtrerie

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52. — Lyon. — Fabrique de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments Carreaux de Verdun. Ardoises.

Céramique

PRODUITS CÉRAMIQUES, PROST FRÈRES, fabricants Jean-Claude PROST, succès, à la Tour-de-Salvagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïence etc. — Succursale à St-Etienne, rue de la Préfecture, 22.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres. Tuyaux Grès et Boisseaux, Ardoises.

Granits

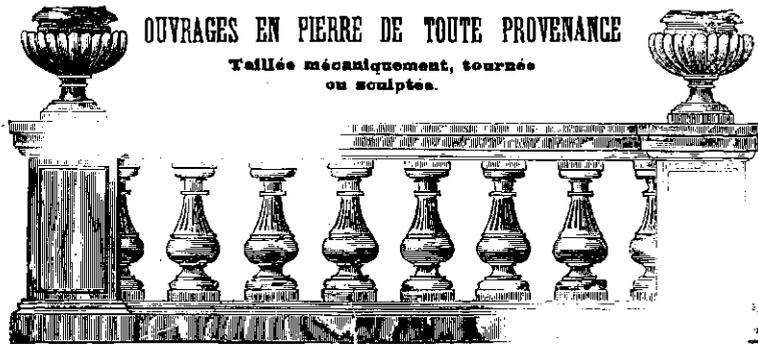
ARCHITECTES, ENTREPRENEURS, demandez vos travaux en Granit ordinaire ou de luxe à FAGA et C^{ie}, 6, rue Nouvelle. Paris (IX^e), seul concessionnaire des Carrières de Granit Antique de Bourgogne.

F. LAUZUN & C^{IE}

BOURG-SAINT-ANDÉOL (Ardèche)

CARRELAGES MOSAIQUES, GRANITÉS ET INCRUSTÉS DE MARBRE

BALUSTRADES
à partir de 10 francs le mètre courant



BALUSTRADES
à partir de 10 francs le mètre courant

OUVRAGES EN PIERRE DE TOUTE PROVENANCE

Taillée mécaniquement, tournée
ou sculptée.

Envoi franco de l'Album

MANUFACTURES DE PRODUITS RÉFRACTAIRES

A. TERRASSIER

A. FOURNIER-TERRASSIER, Successeur

Ingénieur des Arts et Manufactures

Anciennes Maisons Veuve ROZIER, ROBIN Père et Fils, A. PASCAL, réunies

TAIN (Drôme)

CIMENTS DE LA PORTE DE FRANCE

MADIOT & BRÉDY

CONCESSIONNAIRES POUR LE RHONE

31, Rue de la Corderie, LYON-VAISE

CIMENTS. — CHAUX HYDRAULIQUES. — PLATRES. — LATTES.
BRIQUES. — PLATRES DE PARIS. — DALLES EN CIMENT
TUYAUX GRÈS ET POTERIE
TUILES, marques "BOURGOGNE SUPÉRIEURE" et "CHARAVAY"

CHAUFFAGE HYGIÉNIQUE

PAR L'EAU CHAUDE ET LA VAPEUR A BASSE PRESSION
pour CHATEAUX, HOTELS, HABITATIONS, SERRES

Ancienne Maison DREVET & Fils, Constructeurs

L. DROGOZ, Successeur

LYON — 63, Rue de la Villette — LYON

REPRODUCTION
E. ACHARD

des plans et dessins en traits noirs et de toutes couleurs sur
fond blanc, sur Canson, Wathman, papier ou toile calque
etc.; d'après calques à l'encre de Chine ou au crayon noir
3, rue Fénelon Le meilleur marché sur place
Téléph. 37.72 - LYON et le plus rapide de la Région

BARÈME

POUR SERVIR A LA LIQUIDATION DES

NOUVEAUX DROITS DE SUCCESSION

A ce barème, clair et précis, est annexée la

LOI DU 8 AVRIL 1910

modifiant les tarifs établis sur les successions et
donations entre vifs, ainsi que les tarifs sur le
timbre des affiches, et modérant les rigueurs des
lois sur le timbre-quitance.

Par **D. VALABRÈGUE**

Receveur de l'Enregistrement, des Domaines
et du Timbre

EN VENTE

A L'AGENCE FOURNIER

Rue Confort, 14, LYON

ET DANS SES SUCCURSALES

Prix : 2,50; par la poste recommandé : 2.65

NOUVEAUX

Appareils de sondage

15 BREVETS

Récompensés des plus hautes distinctions

TRAVAIL RAPIDE, FACILE ET SUR

Hors ligne pour sonder le sol, pour
forages, expertises, pour plantations
et placement de poteaux, perches à
houblon, etc., etc.

Sondes de 60 à 400 m/m de diamètre

Grande économie de travail

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Envoi franco du prospectus

E. Jasmin, Hamburg 30 Allemagne

Fo, Lehmweg 30

IMPRIMERIE A. REY

A. REY & C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

Travaux commerciaux et administratifs
AFFICHES D'ADJUDICATIONS

4, Rue Gentil, 4, LYON

THÉ DES MANDARINS

Qualité extra supérieure

DÉPOT GÉNÉRAL :

H. et F. PIROIRD Frères

10, Rue Grenette, LYON